Aux urnes citoyens!

le Conseil Municipal et la chargée de Communication à la Mairie

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 23 ET 30 MARS 2014

Changement du mode de scrutin

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux et intercommunaux a modifié les modalités d'élection.

Le scrutin de liste à la représentation proportionnelle s'applique à Viuz-en-Sallaz. Le nombre de Conseillers Municipaux passe de 23 à 27 et doit être composé d'autant de femmes que d'hommes. Les Conseillers Intercommunaux représentant la commune



de Viuz-en-Sallaz à la Communauté de Communes passent de 2 à 6 titulaires plus 2 remplaçants, avec la parité également. Sur le même bulletin de vote figurera la liste des 27 hommes et femmes avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement et d'une manière distincte, figurera également la liste des 8 hommes et femmes candidats au conseil Intercommunal.

Le vote se fait sur une liste bloquée. Toute rature ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.

Selon les règles du scrutin des listes bloquées proportionnelles à 2 tours, siégeront au conseil municipal et intercommunal, les candidats de la liste qui aura obtenu au 1er tour la majorité absolue, soit plus de 50 % des suffrages exprimés. Les autres sièges seront ensuite répartis, lors du 2nd tour, entre les autres

listes en fonction de leur score. Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir au 2nd tour. La répartition des sièges se fait alors comme lors du 1^{er} tour.

Le Maire, Conseiller Général



攀

Un Viuzien à l'Élysée...



Dans le cadre de la présentation au Sénat, première semaine de novembre 2013, de la nouvelle loi sur l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) élaborée par Monsieur Benoît HAMON, ministre délégué à l'ESS, une vingtaine de personnes en lien avec l'ESS a été invitée par le Président de la République à l'Elysée le

jeudi 31 octobre 2013 durant une heure et demie. Monsieur François HOLLANDE souhaitait entendre le témoignage de différents acteurs comme des mutuelles, banques, entreprises de réinsertion, groupement d'artisans ou de coopératives sur différents aspects de la loi sur l'ESS.

SET Corporation, représentée par Pascal METZGER, résident de Viuz-en-Sallaz, y a été invitée en tant que SCOP industrielle, pour illustrer la notion d'amorçage (financement de départ pour pouvoir démarrer, ou redémarrer, une activité). Pour rappel, SET, basée à Saint-Jeoire, a été reprise à la barre par ses salariés le 4 décembre 2012 suite à la faillite de son ancienne maison mère américano-suédoise. Elle conçoit, fabrique et commercialise des équipements d'assemblage de composants électroniques avec haute précision.

Le coin des passionnés

S'il est un passionné, Dudu en est bien un. Sa passion : la moto, pardon la « Harley-Davidson ». Ce n'est pas la même chose...



Quelques infos sur la marque Harley-Davidson : l'entreprise Harley-Davidson eut un début modeste en 1903 quand William Harley, alors âgé de 21

ans et Arthur Davidson (20 ans) construisirent un prototype de bicyclette motorisée dans un garage minuscule de Milwaukee. Une « Silent Grey »

Revenons à notre passionné Dudu. Depuis tout jeune, il est tombé amoureux de cette moto avec tout ce que ce mythe engendre : liberté, évasion, baroudeur et surtout différence.



Au début, avec ses copains Jean-Mi, Bernard, Dav, c'était les mobylettes mais à l'âge de 30 ans, ce fut sa première Harley-Davidson, un « 1340 Dyna Glide ».



Il en a eu plusieurs depuis. Actuellement, il roule sur une « 1200 sports importée des States » qu'il a entièrement monté lui-même (avec l'aide de ses copains...) après bien des péripéties avec l'administration pour son homologation. Depuis, avec sa fidèle monture, il sillonne nos routes du département et plus loin encore. On peut le voir dans différentes concentrations H-D (les autres marques sont aussi les bienvenues...) Il retrouve ses vieux potes, parle un peu des filles, de musique, « d'eczéma du goudron », boit une ou deux bières mais sans oublier la Harley...

Et vivement les beaux jours pour que nous puissions à nouveau entendre le doux ronron si caractéristique de sa Harley!

Au fait, si vous le croisez, appelez-le Laurent...

Marc MESSERLY, Conseiller Municipal



Sevraz, un hameau qui bouge! autrement...

Sur la place de la boulangerie, le samedi 26 octobre a eu lieu « La fête des cochonnailles ».

Cette animation bien plus humaniste que mercantile, a rencontré un vif succès sous un soleil d'automne inespéré.



S'unir, construire ensemble, s'organiser, savourer de bons produits, partager son temps autour d'un verre ou d'une potée, offrir son énergie, voici quelques-uns des moteurs de ce rassemblement humain.

Plus de 150 repas ont été servis (80 réservés au départ!!!) par les membres de l'association Nima's Children (Parrainer des enfants, favoriser leur accès à l'éducation, constituer des bourses pour des projets d'études, car l'éducation est aussi un droit pour les enfants du Népal).

O.V.A. dont Mme GERMAIN est le fer de lance a organisé une tombola. Les bénéfices gonfleront un peu la trésorerie de cette association qui œuvre pour vaincre l'autisme en permettant la création de structures adaptées et leur accès aux enfants porteurs de ce trouble.



Toutes les générations se sont retrouvées et ont savouré les produits du terroir proposés par la boucherie des Palluds, les fournées d'Olivier, boulanger de Sevraz, le boudin frais, les diots, des fromages du « cru » les légumes et bien d'autres trésors vinicoles et culinaires...



La voix chaleureuse de Laure Pauthex chantant le répertoire de Piaf au son de l'orgue de Barbarie a laissé flotter un goût de... trop peu!



Laure Pauthex

Alors, tous à vos agendas et à l'année prochaine!

Nadia LETTERON, Enseignante à Sevraz

Harmonie la Cécilienne

Samedi 23 novembre l'harmonie la Cécilienne de Viuzen-Sallaz a fêté Sainte-Cécile en animant la messe hebdomadaire, l'occasion pour elle de combler le public présent avec des morceaux comme Eiger, Hallelujah, Aria, You raise me up et Just a closer walk with thee.

Après la messe les musiciens se sont retrouvés à la salle Saint Blaise pour un repas animé et dansant, M. le Maire était présent avec Maryse BOCHATON. Ils en ont profité pour remettre des médailles à 2 musiciens pour 30 ans de présence sur les rangs, Mme Nathalie MONGELLAZ et M. Bruno PELLET en présence du président M. Claude MEURIER.



M. BOCHATON, S. PITTET, C. MEURIER, B. PELLET, N. MONGELLAZ

Le concert de Sainte-Cécile a été aussi le 1er concert pour le nouveau Directeur de la Cécilienne M. Ronan YVIN qui a pris ses fonctions en septembre 2013 après 8 ans de direction à Veigy-Foncenex, professeur de trombone à l'école de musique ce brillant musicien diplômé d'un master de trombone a très vite pris ses marques et a profité de cette sympathique soirée pour présenter les nouveaux musiciens rentrés sur les rangs à l'automne :



Sara et Laurence au saxophone, Emilie et Hubert à la clarinette, Clément à la batterie et Raphaël (absent sur la photo) à la guitare basse, nous leur souhaitons la bienvenue et une longue vie musicale.

la nuit, tous les chats sont gris, et les piétons aussi...



Pour être vu, lors de nos déplacements le soir, soyons prudents. Le manque de visibilité est souvent à l'origine des accidents impliquant des piétons (par exemple, un piéton masqué par un bus ou un piéton qui circule de nuit avec des habits sombres...). En effet, le trottoir ou la « bande de marche » le long des routes ne sont pas épargnés par nos écarts de conduite. Ainsi, être vu de loin nous protège tous. Alors tous ensemble, faisons en sorte d'être toujours bien vu des automobilistes.

La nuit, soyons visibles. Portons des vêtements clairs, vifs ou avec des bandes réfléchissantes, munissons-nous d'une lampe de poche. Hors agglomération, les enfants qui rentrent à pied à leur domicile, doivent porter un gilet réfléchissant. Ne l'oublions pas, nous sommes tous piétons!

Monique MOENNE, Conseillère Municipale

Brèves du CCAS



Juillet: un mois ensoleillé pour les enfants de Viuz qui ont eu la chance de partir en colonies. Plusieurs destinations ont été proposées: la Bretagne, le Sud-Est, la Corse, ainsi que de petits séjours en Savoie et Haute-Savoie pour ceux qui partaient pour la première fois. Le CCAS n'a pas manqué

d'intervenir pour étudier les dossiers sensibles. Toutes les enveloppes ont été bouclées!

Pour l'été 2014, une réunion est prévue le 25 mars à 19h à la salle des 4 rivières. Il sera important de venir pour prendre une option sur les futures destinations.

La Gym douce : encore un franc succès pour ce moment agréable le jeudi matin dans une salle à la MJCI : une heure de détente, de rires et de bien-être... on s'éclate, et l'été la gym se passe au bord du lac du Môle quand le temps le permet. Le CCAS prendra vos inscriptions si vous souhaitez rejoindre le groupe en début d'année (hommes et femmes sans distinction d'âge!)



Noël des écoles : le 11 décembre, ce fut un bonheur de revoir le père Noël à la salle des fêtes, le spectacle avec le Clown et Charlie était un enchantement pour les petits et les grands (parents et grands-parents!!!) Chaque enfant a quitté la salle après avoir donné le dessin au Père Noël. L'équipe du CCAS et les élus présents ont distribué des friandises et une brioche. Un bel après-midi de fête avant les vacances de Noël.



Evénement : en août, nous avons fêté les 100 ans de Monsieur VIOLLET BOSSON. Monsieur Le Maire et Josette LABAYE se sont rendus à l'EHPAD de La Tour où Bruno réside avec son épouse. Il était très heureux, il a plaisanté, nous avons levé nos coupes de champagne en lui souhaitant encore de belles années. Une doudoune bien chaude lui a été offerte pour les jours de froid. La presse était présente, ce qui n'a pas déplu à notre centenaire bon pied, bon œil



Prochaine festivité : pour nos séniors, retenez la date de 2 février 2014 : c'est la journée que nous leur réservons pour les gâter, les régaler, les amuser, et les faire danser.

Souhait : certaines personnes souhaitent prendre des cours d'informatique (cours de la MJCI suspendus), initiation ou perfectionnement. N'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie au CCAS, nous ferons notre possible pour vous satisfaire suivant le nombre de participants.

Josette LABAYE Maire Adjoint, affaires sociales

Faisons un point sur la réforme des rythmes scolaires

Comme vous le savez, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité le 30 janvier 2013 de reporter la mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2014. Les nouveaux rythmes scolaires conduiront à **l'allégement de la journée de classe de 45 minutes** et à une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine. La mise en place d'une organisation du temps scolaire plus respectueux des rythmes naturels d'apprentissage et de repos devrait favoriser la réussite scolaire des enfants.

Vous avez été nombreux à vous poser légitimement des questions quant à ces changements et à leur impact sur la vie des enfants à l'école et en dehors de l'école ainsi que sur les plannings personnels de chaque famille. C'est pourquoi, nous souhaitions vous faire part des principaux points décidés d'une part, et de ceux encore en discussion d'autre part, concernant les rythmes scolaires sur la Commune. Tout d'abord, commençons par un rappel des grands principes énoncés par le Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013. Ce dernier introduit les nouveautés suivantes, tant pour les écoles maternelles que pour les écoles primaires :

La semaine scolaire comporte 24 h d'enseignement, réparties sur 9 demi-journées

Ces heures sont organisées les **lundi**, **mardi**, **jeudi**, **vendredi et mercredi matin**

A raison de **5h30** d'enseignement **maximum par jour**

Et **3h30** d'enseignement maximum par demi-journée

La durée de la pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30

Ainsi, notre réflexion s'est portée dans un premier temps, sur l'organisation du temps scolaire. Le calendrier impose à M. le Maire de faire remonter une proposition à ce sujet au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) d'ici à la fin du mois de décembre. A cet effet, un questionnaire a été adressé à tous les parents au mois de septembre pour recueillir leurs avis sur le choix des nouveaux horaires. Après dépouillement, il s'est avéré qu'il n'y avait pas de différence notoire entre un début des cours différé le matin ou le fait de terminer plus tôt l'après-midi.

Au regard de tous les enseignant(e)s, les élèves étant plus réceptifs le matin, il paraissait plus judicieux de maintenir l'horaire du début de la classe à 8h30. D'autre

part, au vu de la fréquentation sans cesse croissante du service de cantine, il nous a semblé opportun d'allonger la pause méridienne de 15 minutes afin de permettre aux enfants qui déjeunent au deuxième service de terminer leur repas dans de meilleures conditions. Par conséquent, la nouvelle organisation du temps scolaire pour les écoles de Viuz-en-Sallaz s'articulera ainsi : 8h30/11h30, 13h45/16h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi, et 8h30/11h30, le mercredi (sans service de cantine ce jour.)

Notre choix a été conforté suite à l'intervention du DASEN, M. BOVIER lors d'une réunion le 17 octobre dernier. Sa position a été sans équivoque concernant la gestion et le fonctionnement de toutes les écoles du département : il n'y aura aucun motif dérogatoire concernant le samedi matin, ou les possibilités de regrouper deux fois 45 mn, voire quatre fois 45 mn afin de pouvoir libérer un après-midi dans la semaine.

Alors, quid des TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) mentionnés dans le décret? Cette question va être, dans un deuxième temps, l'objet d'une réflexion que nous allons devoir mener conjointement avec les différents acteurs de la MJCI, de l'accueil de loisirs périscolaire (le Dahut), de la bibliothèque municipale (Cultur'évasion)...

En résumé, quels vont être les changements, pour vous, parents? Vous aurez à charge vos enfants, comme cela se faisait habituellement, avant le début de l'école à 8h20 et après la fin de l'école à 16h30 (la municipalité prenant en charge l'allégement des 45 minutes par jour). L'accueil des élèves sur la pause méridienne se fera dès 13h20, mais les parents qui le désirent pourront amener leur enfant à 13h35. Vous aurez, aussi, la possibilité de récupérer vos enfants dès 16h00 : les nouveaux temps d'accueil périscolaires 16h00/16h30 et 13h20/13h35 seront ouverts à tous les élèves, mais ne sont pas obligatoires.

Nous avons pleinement conscience des inquiétudes que l'application de ce décret peut engendrer. Nous souhaitons tout autant que vous que la rentrée de septembre 2014 se passe le mieux possible et soyez assuré(e)s que nous mettrons tout en œuvre pour y parvenir, en tenant compte des contraintes et des suggestions des différentes parties prenantes de la communauté éducative et des services municipaux.

Gérald VIGNY, Maire Adjoint



Effectifs des établissements scolaires 2013/2014

F 1 II	110
Ecole maternelle	112
PS : Fabienne BOUVARD	28
PS/MS : Cécile MARAIS (directrice)/Yvonne GOULLIER	28 (16+12)
MS : Nathalie MONGELLAZ	29
MS/GS : Sylviane REYNAUDO	27 (5+22)
Ecole élémentaire François LEVRET	142
GS/CE1 : Claire PETIT-DEREMARQUE	18 (8+10)
CP : Nathalie LEBRUN (directrice) /Audrey HULOT	23
CE1 : Claire CAVET	19
CE2 : Marie-Laure EHRHART	26
CM1 : Danièle LAROCHE / Audrey HULOT	28
CM2 : Isabelle GAVARD	28
Ecole primaire de Sevraz	33
GS/CP : Nadia LETTERON (directrice)	12 (7+5)
CE2/CM1/CM2 : Alexis CHAVAGNAC / Audrey HULOT	21 (6+10+5)
Ecole primaire de Boisinges	34
GS/CP/CE1 : Bruno CHEVASSU (directeur)	15 (6+3+6)
CE2/CM1/CM2 : Sophie BALLANSAT	19 (7+7+5)
Ecole primaire Ste Thérèse	79
PS/MS : Isabelle FAVIER-BRON	30 (13+1 <i>7</i>)
GS/CP : Elisabeth BAUR (directrice) / Justine VESIN	25 (14+11)
CP/CE1 : Bernadette CHENEVAL / Justine VESIN	24 (10+14)
Ecole élémentaire St Joseph	49
CE2/CM1 : Isabel DA SILVA / Justine VESIN	24 (18+6)
CM1/CM2 : Séverine JORAT-LABIDALLE	25 (13+12)
PUBLIC	321
PRIVE	128
EFFECTIF TOTAL	449



Rétrospective du palmarès de notre champion

2008 Champion du tournoi de l'avenir 2009 Champion de France minime 2010 Champion de France minime 2011 Champion de France cadet 2011 Champion du monde cadet 2012/2013 Champion de France combat espoirs



Champion de France assaut technique senior (alors qu'il est junior) Champion d'Europe assaut technique (senior) devient le plus jeune champion d'Europe depuis que la savate boxe existe en détrônant le champion serbe invaincu depuis 4 ans.

(Adrien a réalisé un triplé unique dans les annales de la fédération savate boxe française)

Membre de l'équipe de France depuis le mois de mai (le plus jeune de l'équipe, Adrien a intégré le CREPS de Toulouse pôle France en sport étude depuis septembre)

Cultur'évasion

La bibliothèque municipale Cultur'évasion vous ouvre ses portes au 34 rue des écoles, pour le prêt de livres, livres « large vision » + CD + DVD...

Ouverture: Lundi: 10h00-12h00

Mardi: 16h30-19h00 Mercredi: 16h00-18h30 Vendredi: 16h30-19h00 Samedi: 9h30-12h00

Mais elle propose aussi des ouvertures aux scolaires, des ateliers « Lire aux bébés », des expositions tout au long de l'année, des rencontres d'auteurs, des participations à des manifestations locales et un service de prêt à domicile.

Les ateliers « Lire aux bébés » sont ouverts aux bébés des Marmousets et de Fripouille, mais aussi accompagnés de mamans, papas, (papys, mamies, nounous...).

Le prêt à domicile fonctionne une fois par mois, le lundi après-midi; deux bénévoles se rendent au domicile des personnes à mobilité réduite : les personnes intéressées doivent nous contacter au 04 50 36 95 73.



Une exposition sur les insectes avec dégustation a été accueillie du 4 septembre au 23 octobre et a été particulièrement appréciée par les enfants.



Joseph INCARDONA

Le 5 octobre, nous avons organisé une rencontre avec dédicace de la **BD « Le Piou »**, avec son auteur **BABA**, auteur vivant à Habère-Poche.

Dans le cadre de notre participation au **Salon d'Esperluette** à Cluses du 21 au 24 novembre, nous avons reçu **Joseph INCARDONA** le samedi 23 novembre, auteur de roman noir.



Une exposition « Dentelles de papier » de l'association « Alpes découpages », est prévue du 3 décembre au 31 janvier. Un vernissage avec démonstration a eu lieu le 7 décembre à la bibliothèque.

Depuis la rentrée, **Véronique** SCHOLL,

artiste de Viuz, anime des ateliers avec les écoles et la bibliothèque sur le thème des 10 mots « dis-moi dix mots à la folie », et qui se conclura par une exposition commune le 24 mai 2014. Y participeront Faucigny, La Tour, Peillonnex, Saint-Jeoire et Viuz-en-Sallaz.

Nous vous rappelons que l'accès à la bibliothèque est libre.

L'abonnement pour l'emprunt des documents (7 livres, 7 CD audio, 7 CD-Rom et 1 DVD) est gratuit jusqu'à 18 ans et de 10 euros pour les adultes.

Trois ordinateurs sont à disposition du public pour accéder à Internet, travailler sur traitement de texte et tableur, et consulter le catalogue de la bibliothèque (1 euro la ½ heure pour les non-adhérents).

Vous pouvez accéder au catalogue en ligne sur le site www.genevois-biblio.fr.

La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 2 janvier inclus.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous adresse ses meilleurs vœux.

Françoise CHAFFARD, Danielle LABIDALLE



L'espionnage industriel

Le vendredi 4 octobre, le Crédit Agricole des Savoie organisait à la salle F. CHENEVAL-PALLUD une conférence sur l'espionnage industriel, sujet sensible et d'actualité. De nombreux entrepreneurs, artisans et élus assistaient à cette réunion d'information.



Marco RICCA, ingénieur informatique spécialiste du « piratage éthique » et correspondant cyberdéfense de la cellule renseignements du groupement de gendarmerie d'Annecy ouvrait la séance en lâchant une « bombe » ! « J'ai toujours réussi à pirater les systèmes informatiques quel que soit le niveau de protection! Et mes clients étaient souvent des banques Suisses hyper protégées! Tous les « firewall » ou antivirus existants ne vous protègent pas à 100 %.



Marco RICCA, ingénieur informatique spécialiste du piratage éthique

Maintenant, les « hackers » visent principalement les « clients side » ou réseaux utilisateurs en créant des virus! Ces derniers rapportent plus que le trafic de drogue! Le plus dur est de recruter le « bon hacker » qui se connectera anonymement et se fera payer en « bit coin » monnaie dématérialisée qui se négocie dans le système de « blanchiment d'argent ». Ce dernier pour réussir, rassemblera des informations faciles à

obtenir concernant l'entreprise (collaborateurs, noms des employés, e-mails voire système d'exploitation de l'entreprise).

De même, l'utilisation de SMS-MMS-emails piégés permet de rentrer dans un smartphone et ainsi écouter vos conversations même sans être en communication! Le « hacker » pourra ainsi prendre connaissance des données stratégiques de l'entreprise (fichier clients process - brevets etc.). »

Mais comment se protéger contre ces « cyber-attaques »?

Marco RICCA prône le « bon sens » :

- pas d'internet ou de serveur mails sur tous les ordinateurs.
- pas d'adresses e-mail sur le site de l'entreprise (si possible) mais un formulaire de contact.
- concernant le téléphone portable, dans « certains endroits » enlever la batterie!

A la suite de Marco RICCA, le chef d'escadron Robert KAUFLING et le gendarme Eric POZZI de la cellule spécialisée de la gendarmerie SETRA (Sécurité Economique et Territoriale de Rhône-Alpes) prodiguaient leurs conseils.

- A l'étranger (Chine ou USA) pas de smartphone professionnel et utilisation d'un ordinateur neuf sans informations stratégiques.
- Ne pas envoyer de fichiers confidentiels par e-mail.
 Ne pas les enregistrer sur clefs USB qui s'égarent facilement. Faire attention aux réseaux Wi-Fi non protégés.
- Ne pas utiliser de mots de passe « faciles ». Ne pas divulguer sur le site internet d'adresses mails sensibles.
- Effectuer des sauvegardes fréquentes et les tester.
- Sensibiliser les employés en mettant en place une charte d'utilisation des moyens informatiques en modifiant aussi les clauses des contrats.
- Apporter une attention particulière aux documents jetés aux poubelles ou oubliés sur la photocopieuse.
 Prévoir un broyeur de documents.

En respectant ces règles simples, l'utilisateur est le principal « bouclier » contre les « cyber-attaques ».

Pour plus de renseignements ou effectuer un diagnostic sécurité, les industriels concernés par ce problème de piratage peuvent obtenir les coordonnées des différents intervenants auprès du Crédit Agricole de Viuz-en-Sallaz.

Jean-Luc MOREL-CESAR, Conseiller Municipal



D'un CMJ à l'autre... Passation de pouvoir

Voilà deux ans que naissait le premier CMJ, conseil municipal jeune de Viuz-en-Sallaz. 23 conseillères et conseillers, élus, comme leurs aînés, au suffrage universel. Ils ont travaillé, mûri, et mené leurs projets comme la journée de solidarité avec nos aînés, la conférence sur le gaz de schiste ou encore le marquage de nouveaux passages piétons...



Le jour des élections à la salle du conseil

C'est avec joie et bonne humeur qu'ils ont partagé la dernière soirée de leur mandat avec Jérémy et Agnès, leurs animateurs. Laser game et restaurant étaient au menu des festivités.

C'est le lendemain, **samedi 16 novembre**, que se sont déroulées les nouvelles élections. A l'image du futur conseil municipal « adulte », c'est donc **27 conseillers** qui ont été élus par leurs jeunes camarades de CM1, CM2, 6ème et 5ème.

Cartes d'électeurs, isoloirs, urnes et signatures... Ce fut une matinée riche en découvertes et en émotions, surtout pour les jeunes candidats! Un dépouillement et des résultats dès la fermeture du bureau de vote, dans la salle du conseil de la mairie.

C'est donc avec **une participation globale de 57,14 %** (91,67% pour Sevraz, 70 % pour Boisinges, 83,64 % pour François Levret, 71,43 % pour l'école St Joseph et 28,64 % pour le collège Gaspard Monge) qu'ont été élus :

L'école de Sevraz

 BLOQUET Marian, JORDAN Léonie et VILLEDIEU Jules

L'école de Boisinges

GIRARD Paul, PELLET Laly, et VIOLLET Nicolas

L'école St-Joseph

 BORREL Romane, LABIDALLE Arno, LANVERS Mattéo, et MEYNET Lucas

L'école François Levret

 BATHILY Médina, BRIAND Marina, CHARPENTIER Gabrielle, CONSEIL Marion, DEVESA Laura, DIMET Romane, DROUX Esteban, LAVERRIERE Loane, PIETON Flavie et RADREAUX Bastien

Collège Gaspard Monge

 CHARPENTIER Florent, COPCHARD Gwennaelle, DAS NEVES Maxime, DEVESA Thomas, DURET Elina, REPELLIN Flavie et SPINELLI Guillaume



La nouvelle équipe municipale jeune

A noter que 4 d'entre eux sont des élus sortants, qui repartent pour un second mandat.

Tous ces jeunes élus ont déjà pu faire connaissance, lors d'une première réunion le mardi 19 novembre, et ont déjà en charge de lancer auprès de leurs camarades une grande campagne pour créer le logo du CMJ.

Gageons que ce nouveau Conseil Municipal Jeune fourmille déjà d'idées. Un défi et beaucoup de travail pour tous ces jeunes et leurs animateurs Jérémy et Agnès.

Marie DEVESA, Conseillère Municipale





Le « SAGATI »



On tue le cochon à la ferme Gaillard de Bucquigny

Exerçant le plus souvent une double activité, agriculteur tout au long de l'année et boucher en saison hivernale, le boucher ambulant a parcouru nos campagnes jusque dans les années 1970, voire 75. Notre boucher itinérant se chargeait à la demande, de tuer le cochon au domicile de son client. Le « pouer » (nom patois pour désigner le porc) élevé à la ferme ou en provenance de la porcherie annexe de la fruitière, passait avec l'aide de quelques voisins de vie à trépas un matin d'hiver.

Après avoir trempé la carcasse dans l'eau bouillante afin d'enlever la soie à l'aide d'un râcle circulaire, celle-ci sera fendue en deux parties dans le sens de la longueur à l'aide du « parteret »⁽¹⁾.

La préparation des abats fera ou non la renommée du « sagati »⁽²⁾. La manière de hacher la viande, le dosage des ingrédients pouvaient être différents à la demande du client. Boudins, atriaux, pâtés et saucissons consommés dès les premiers jours seront servis en partie lors d'un repas festif rassemblant en fin de journée tous les participants.

Durant la guerre de 39-45, en période de restriction, jambons et saucissons cachés dans le cabas de l'humble

passagère empruntant le petit train CEN viendront alimenter le marché noir dans la région annemassienne, voire au-delà.



Hubert Gavard le Bleu dans les vapeurs de l'eau bouillante

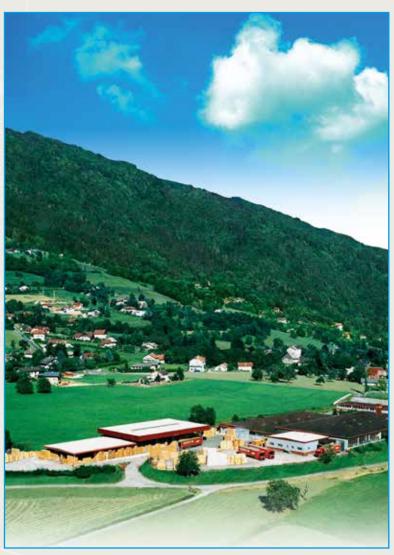
- (1) Nom patois donné au lourd couteau hache servant à mettre en quartier la carcasse de l'animal.
- (2) Nom patois à connotation péjorative donné au boucher rural (sagater : secouer, battre, cogner, mouvement brutal)

Denis THEVENOD, Président des Amis de l'Histoire



GLF BOIS

FABRIQUE D'EMBALLAGES - PALETTES DE MANUTENTION
• BOIS ET AGGLOMERES •



Notre société, créée en 1953 certifiée ISO 9001 version 2008 et PEFC, est spécialisée dans la fabrication d'emballages et de palettes standards et spécifiques.

Elle emploie 20 à 25 salariés et produit environ 5000 à 7000 palettes par jour ainsi que des caisses pour un chiffre d'affaires annuel de 8 à 9000000 euros

GLF Bois est agréé fabricant et réparateur palettes EUR EPAL, CP et traitement phytosanitaire NIMP15.

Installée depuis 1998 à Viuz-en-Sallaz, sur un site de 40000 m², avec une usine de production de 6000 m² et un hall de stockage de 3000 m², GLF Bois est équipée de plusieurs chaînes et postes de clouage à commandes numériques pour fabriquer de la plus petite à la plus grande série. Deux installations de séchage et traitement thermique permettent d'offrir de grandes capacités.

GLF Bois assure les livraisons avec ses propres camions, pour garantir les délais, en proposant également si nécessaire la gestion du stock client et la reprise des emballages usagés.

GLF BOIS travaille pour de nombreux sites industriels sur Rhône-Alpes et sur la Suisse.

GLF Bois conseille, conçoit et fabrique des produits adaptés aux besoins du client, avec calcul de résistance et analyse de risques.

André GERVAIS

VISITE de Monsieur le Sous-Préfet Francis BIANCHI

Monsieur Francis BIANCHI Sous-Préfet de l'arrondissement de Bonneville aime aller à la rencontre des élus, des chefs d'entreprise et de simples citoyens. Le jeudi 12 septembre, le représentant de l'Etat était en visite dans notre Commune.

Il a été accueilli à la mairie par Monsieur Serge PITTET Maire et une partie du Conseil Municipal, pour une réunion de travail.

Les discussions étaient amicales même s'il était question de budget, d'urbanisme, d'assainissement, de problèmes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, de télétransmissions de documents avec les services de l'état, mais aussi de finances.

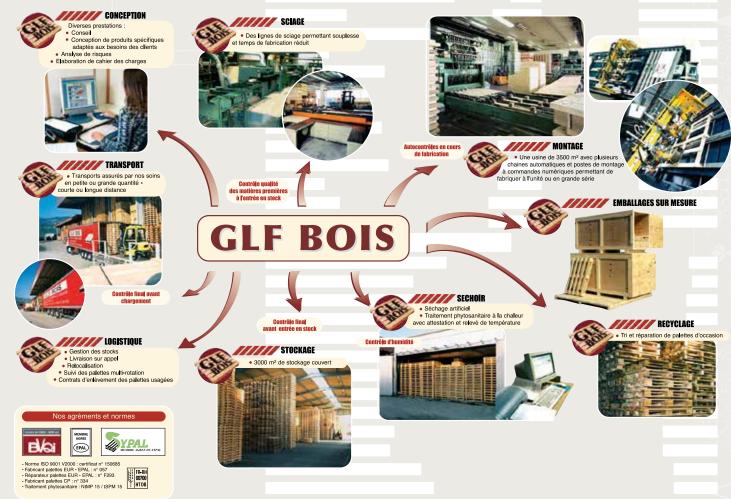
Il nous a confirmé que les finance que notre commune fait preuve d Par la suite, accompagnés des élu rendait le Sous-Préfet, pour visite GERVAIS, PDG, donna toutes les visite fort intéressante.

Monsieur Francis BIANCHI a éco fiscalité des entreprises, les heur faire remonter aux services conc proximité : prendre la températur l'Etat. Une matinée très enrichisso









es de Viuz-en-Sallaz sont saines et maîtrisées et e dynamisme en cette période de crise.

us, c'est au sein de l'Entreprise GLF Bois que se r cette entreprise qui innove. Monsieur André explications nécessaires tout au long de cette

outé les remarques du chef d'entreprise sur la es supplémentaires. Il en a pris note pour les ternés. C'est ainsi qu'il conçoit son travail de re des territoires tout en expliquant l'action de unte pour tous.

Maryse BOCHATON, Maire Adjointe



Le Sous-Préfet avec quelques élus, le Maire et la famille Gervais

Sur le Massif des Brasses : Qu'est-ce qui se passe?...



La maison des Brasses présente au salon «Espace hiver» à Vitam'Parc

Le froid de décembre, nous laisse espérer une saison de ski dans la continuité des hivers précédents. L'engouement de la clientèle pour la réservation des forfaits en pré-vente est le signe notoire que la fidélité et la confiance paraissent acquises sur notre domaine des Brasses.

Fin novembre, à la clôture du contrat d'objectifs Espace Nordique-Ski de fond, nous constatons que le projet signé en 2009, avec le Conseil Général de la Haute-Savoie a été réalisé avec un taux supérieur à 90 % du prévisionnel.

Plus de 900000 euros ont été investis en 4 ans, nous pouvons redire que l'Espace Nordique de Plaine-Joux est une partie intégrante de notre station du Massif des Brasses.

En effet, pour décembre 2013, sur le plateau de Plaineloux:

 La construction d'un bâtiment chalet comprenant la caisse-accueil, l'espace ESF, le local pisteurs secouristes, le garage motoneige et le stockage matériels sont fonctionnels.



Le nouveau bâtiment Espace Nordique sur le plateau de Plaines-joux/Les Brasses

- Le tunnel de sécurisation sous la route d'Onnion est entièrement terminé, ainsi que le reprofilage et l'engazonnement des pistes d'accès.
- La remise en état et aux normes de la salle hors sac est achevée.

Concernant le domaine Alpin, si en apparence, les travaux semblent moins importants que les années passées, en réalité, un investissement de plus de 800000 euros s'est avéré nécessaire.



Vue du plateau avec le Mont-Blanc en arrière plan

- Réfection et remise aux normes du restaurant/salle hors sac du Panoramic.
- Réfection du local gare arrivée du télésiège 4 places de Chenevières.
- Réfection du local gare arrivée du télésiège 2 places de Château Cornu.
- Reprofilage de l'aire d'arrivée de ce télésiège.
- Remplacement de 4 armoires électriques de téléskis pour remise aux normes.
- Remplacement et modification du réducteur téléski Bonnatrait.
- Vérification, puis remplacement des réducteurs moteurs de 2 télésièges.
- Achat avec remplacement d'une dameuse treuil.

A la Maison des Brasses, avec l'arrivée au 1er octobre, d'un nouveau directeur M. Guillaume BLANC, entouré de nos deux hôtesses, Magali et Alizée, demeure certain que, dès cette saison, le pari sur la jeunesse va porter ses fruits.

Jean-Pierre CHENEVAL Vice-Président du SI Les Brasses

L'écomusée PAYSALP: 33 ans, une belle histoire...

A la sortie de la 2^{ème} Odyssée de Noël, avec la représentation de « la légende du molardier », n'est-ce pas le moment opportun pour retracer la douce et progressive ascension de notre écomusée, implanté à Viuz-en-Sallaz, mais rayonnant à ce jour, sur tout un territoire.

Le tableau synoptique ci-dessous, reflète l'évolution qui a dû être entreprise par les différents responsables successifs, pour atteindre la dimension départementale qui lui est attribuée, à ce jour.

La notion d'éducation populaire désigne un ensemble d'activités péri et extra-scolaires, que ces activités aient trait à l'instruction, à l'éducation, à la profession ou aux loisirs. C'est aussi l'éducation de chacun par chacun.

De l'éducation populaire... à la démocratie participative 1961 1972 1980 2006... 1986 1993 2013 Création Eclosion Séparation MJC Concept **Elargissement** Décentralisation Dimension Musée **Création REGAIN** MJC Ecomusée territoire Indutrielle départementale Paysan **PAYSALP** de projet **GAMBIN** Conversions développement Adhésion des Evénement d'objectifs Ouverture nouveau d'un réseau de sites collectivités fondateur Musée Paysan MUSÉE ÉCOMUSÉE Collecte d'objets INSTITUTION TÉMOIN **ACTEUR** et de mémoire CULTURELLE Protection Valorisation des éthnographie Définition d'un projet participatif Conservation ressources Ré-ancrage territorial **ACTION** Développement de l'action **SCIENTIFIQUE** Transmission patrimoniales culturelle

PÉDAGOGIQUE

Depuis quelques années, pour atteindre la démocratie participative, il a fallu, à la direction actuelle, qu'elle tels qu'ils figurent sur la charte en vigueur depuis 2012.

applique une orientation basée sur la concertation, le conventionnement et le respect des 10 engagements

- A savoir:
- SAUVEGARDER et préserver le patrimoine local en ne se limitant pas uniquement aux éléments remarquables.
- ÉVALUER l'intérêt patrimonial par la mise en valeur de connaissances objectives fondées sur des démarches scientifiques et pluridisciplinaires les plus rigoureuses possibles.
- **INCITER** et encourager à la réhabilitation du patrimoine.
- ÉCHANGER les idées et croiser les regards afin de nourrir les débats sur les enjeux patrimoniaux.
- TRANSMETTRE les connaissances sans prosélytisme idéologique ou religieux, hors des actions partisanes et/ ou revendicatives.
- ASSOCIER les habitants, dans une démarche citoyenne d'éducation populaire et de responsabilisation en matière de patrimoine.
- INSÉRER l'action patrimoniale dans le développement du territoire en s'assurant de son caractère durable.
- **FAVORISER** les partenariats et mises en réseaux des acteurs individuels ou institutionnels du patrimoine.

• VALORISER sans dénaturer en s'autorisant toutefois une approche créative et innovante.

CULTURELLE

TOURISTIQUE

• ANIMER la vie culturelle locale afin de renforcer le lien social, les échanges interculturels et l'ouverture à une dimension plus universelle du patrimoine.

Fort de sa nouvelle orientation et dans le cadre de sa programmation culturelle « mémoArt sans frontière », l'écomusée PAYSALP a projeté une trilogie, répartie de 2013 à 2015.

- > 1er volet : Décembre 2013 à Viuz-en-Sallaz « La légende du molardier »
- > 2^{ème} volet : Mai à Septembre 2014 dans les 11 communes de la CC4R « Les tribulations du molardier » à Viuz-en-Sallaz le 30 mai 2014
- > 3^{ème} volet : 1^{er} semestre 2015... Haute-Savoie et Genève « du Môle au Molard »

Que de chemin parcouru, mais un grand merci à tous ceux qui, durant 33 ans, ont cru et ont su, que l'avenir ne pouvait s'entrevoir, sans le reflet du passé...

> Jean-Pierre CHENEVAL, Maire Adjoint en charge du Patrimoine Délégué CA Paysalp

Du côté des travaux

Avenue de Savoie

L'aménagement de l'avenue de Savoie est terminé sur la première partie du chantier, ne reste que l'éclairage public à installer.



Les travaux de voirie sur la deuxième tranche du chantier sont arrêtés pendant l'hiver et reprendront en mars. Seule l'entreprise qui réalise l'enfouissement et le renforcement des réseaux électriques continue de travailler durant l'hiver.



Prenons de bonnes habitudes... Laissons les trottoirs aux piétons

Pour que le chantier se déroule le plus rapidement possible, certains jours, des déviations sont mises en place, merci de les respecter.

Captage de Rouège

La protection et la réhabilitation de nos captages d'eau se poursuivent. En 2013 c'est celui de Rouège (en haut de Vers-Chaz) qui a fait l'objet d'importants travaux. La première phase consistait à la pose d'une canalisation qui reprendra les rejets des fosses septiques de tous les chalets d'alpages situés en amont de la source. Quant à la réfection du captage elle a été stoppée par les intempéries et reprendra après l'hiver. Montant total des travaux 277 825 euros.

Terrain de tennis



La surface de jeu des terrains de tennis avait été refaite en 2003, et déjà à l'époque nous avions vu que la structure de ces terrains avait vieilli, et que les couches de résine qui forment l'aire de jeu, se fissuraient prématurément. Aujourd'hui, les tennis sont à refaire entièrement, y compris les fondations. La municipalité a donc fait le choix de les déplacer sur l'ancien terrain de foot stabilisé, à côté de la salle des fêtes et du futur gymnase. Trois cours de tennis, un mur d'Entraînement et un club house seront aménagés ce printemps. Le financement de ces installations se fait par la vente du terrain de l'actuel tennis.

Pascal POCHAT-BARON, 1er Adjoint

Assainissement. « le changement c'est maintenant »

A compter du 1^{er} Janvier 2014, tout ce qui concerne l'assainissement sur la commune est transféré au syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe.

A savoir

- La gestion des réseaux d'eaux usées de la commune, aussi bien en fonctionnement, qu'en investissement pour les travaux futurs.
- L'épuration, avec la reprise de la station de traitement intercommunale, située sous Peillonnex (Syndicat du Thy).
- Peillonnex (Syndicat du Thy).

 Le SPANC, « Service Public d'Assainissement non Collectif » le contrôle obligatoire tous les quatre ans, des systèmes d'assainissement autonome.
- La délivrance des certificats de conformité, pour tout nouveau branchement au réseau, ainsi que l'aptitude des sols pour l'installation d'un assainissement autonome.
- Le transfert de toutes les recettes d'assainissement, « redevances, taxe de raccordement au réseau »
- Le transfert de toutes les charges financières, « gestion des réseaux et remboursement des emprunts »
- Le transfert de l'agent technique qui était affecté à l'assainissement sur la commune.

Pourquoi ce changement?

Jusqu'à aujourd'hui nous formions avec Ville-en-Sallaz, la Tour, Saint-Jean-de-Tholome et Peillonnex, le Syndicat du Thy. Ce syndicat intercommunal d'assainissement gérait la station d'épuration actuelle, d'une capacité de 7000 équivalents habitants. Quant aux réseaux de collecte, chaque commune membre avait conservé la construction et l'entretien, ainsi que la politique tarifaire du service assainissement.

Fin 2010 la station est déclarée non-conforme en performance par la DDT (Direction départementale du territoire), au regard des obligations d'une directive européenne relative à la collecte et au traitement des eaux résiduaires urbaines, impliquant la recherche de solutions de mises aux normes, et en tenant compte de l'évolution démographique des prochaines années. Après une étude technico-financière menée en 2011 et

Après une étude technico-financière menée en 2011 et 2012, deux solutions sont envisagées.





Complexe sportif : coût (Hors Taxes) des travaux en cours de réalisation (Suite)



La construction du complexe sportif (gymnase + dojo) se poursuit à un bon rythme sous la surveillance du bureau d'architecte Viuzien SARL TRAIT D'UNION. On peut déjà remarquer qu'il se fond très bien dans le paysage.



La maçonnerie est d'ores et déjà terminée, la charpente est en cours de finition. Les métiers du second œuvre vont pouvoir intervenir. Conjointement, le groupement d'entreprise BAUD de Viuz-en-Sallaz & RCE de Meythet ont déjà bien avancé leurs

travaux d'électricité et courant faible pour un montant total des travaux de 160000 euros. Après la pose de la toiture, l'entreprise CHOB venant de Mornant (Rhône) est intervenue avec la pose de 1856 m² d'étanchéité pour un total de 131536 euros.

L'entreprise PIERALU SAS de Chasselay (Rhône) assurera la mise en place des **41 fenêtres extérieures alu** pour un coût de 109 460 euros. Ce qui permettra à l'entreprise SEDIP SAS de Cluses de commencer la pose des **516 m² de cloisons et 597 m² de doublage thermique** pour la somme de 62 000 euros et à l'entreprise LACROIX de Mieussy d'installer ses **53 portes**, ainsi que ses **3710 m² de carrelets** pour un montant de 525 000 euros.



L'entreprise VENTIMECA de Sciez a également commencé ses travaux qui se chiffrent à 132653 euros pour permettre la ventilation des locaux à raison de 8 170 m³/heure.

Après la pose de **la** charpente du dojo l'entreprise FERBLANTERIE THONONAISE pourra

recouvrir toute la toiture de **650 m² de zinc à joints débout**, ces travaux s'élèvent à 69 000 euros.



Les entreprises AQUATAIR de Sciez pour la plomberie & sanitaire et RUBIN de Thyez interviendront pour la pose de la chaudière à bois déchiqueté capable de chauffer les 15300 m³ du dojo + gymnase. Cette dernière est déjà dimensionnée pour, dans un avenir proche, chauffer

également la Salle des Fêtes CHENEVAL PALLUD avec des montants de 86588 euros pour l'un et de 304335 euros pour l'autre. Suivra ensuite l'entreprise DAREK de Viuz-en-Sallaz avec la pose 667 m² de carrelage & 265 m² de faïence pour un coût de 115981 euros.

Sans oublier, accessibilité oblige, la pose d'un **ascenseur donnant** sur 2 deux niveaux par l'entreprise CFA pour la somme de 23 550 euros.

La métallerie sera assurée par l'entreprise PIERALU SAS avec 107 mètres linéaires de mains courantes ou garde-corps + 11 portes métalliques pour un coût de 87217 euros.

La **pose de 629 m² faux plafond** sera réalisée par l'entreprise SPCP de Vieux Charmont (Jura) pour un montant de 19437 euros.



Les travaux de finition seront la peinture représentant 4620 m² qui seront assuré l'entreprise AMP de La Motte Servolex (Savoie) pour la somme 80242 euros revêtement souple au sol d'une étendue 1217 m² par l'entreprise SARL LAPORTE

Bonneville pour un coût de 71 009 euros.

Nous arrivons à un coût total de 3730339 euros HT ou 4461486 euros TTC comprenant terrassement, maçonnerie et charpente. Ces travaux doivent se terminer fin juin. S'ensuivront les travaux d'aménagements sportifs intérieurs, ainsi que les parkings (non chiffrés à ce jour), qui devraient permettre une inauguration courant de l'automne 2014.

Pierre VALENTIN, Conseiller Municipal

- La construction d'une nouvelle station en lieu et place de l'existante, pour un montant d'investissement brut estimé à 3 540 000 euros,
- 2. La construction d'un gros collecteur amenant les eaux usées des communes actuellement membres du syndicat du Thy, jusqu'à la station du Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe à Scientrier, pour un montant brut estimé à 2 480 000 euros.

Afin de limiter la hausse du coût de l'assainissement et de fournir un service de qualité, répondant aux obligations et normes en vigueur, les élus des communes membres du SIA du Thy ont proposé au SI des Eaux des Rocailles et de Bellecombe de lui transférer les compétences assainissement. Cette proposition a

été acceptée par les élus du SIERB, avec transfert au 1er janvier 2014.

Quels changements pour l'usager de Viuz?

- La tarification : le prix de la redevance assainissement reste identique à celui appliqué aujourd'hui par la commune.
- La facturation : comme actuellement vous n'aurez qu'une seule facture détaillée, eau et assainissement.
- Relations avec les usagers : le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe sera votre interlocuteur pour les services d'assainissement. Vous pourrez le contacter au 04 50 95 71 63 et urgences au 06 77 04 19 50. Le personnel de la Mairie de Viuz reste à votre écoute pour vous aider dans vos démarches.

Quels changements pour la commune?

- Deux délégués sont nommés pour représenter la commune au sein du conseil syndical des Eaux des Rocailles et de Bellecombe (M. le Maire et le 1et Adjoint)
- La commune participe à l'investissement pour la construction du collecteur de transfert, à hauteur de 132000 euros/an pendant 5 ans.
- La commune n'est plus seule compétente pour les travaux d'assainissement sur son territoire.

Pascal POCHAT-BARON, 1er Adjoint

1300000000000

Le chiffre est illisible

Chaque année, 1,3 milliard de tonnes de la nourriture mondiale part à la poubelle, c'est un tiers de la production alimentaire qui est gâchée alors même qu'elle est consommable.

Un Français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an à la poubelle, dont 7 kg d'aliments encore emballés et 13 kg de restes de repas, de fruits et légumes abîmés et non consommés...

9 000, c'est le nombre de kilomètres que peut parcourir votre yaourt préféré qui a fini sa vie dans la poubelle. Non mangé car périmé, il est jeté et ce geste est devenu banal, anodin, le gaspillage alimentaire est malheureusement aujourd'hui inscrit dans notre mode de vie.

Des chiffres choquants lorsque l'on sait que 13 % de la population mondiale souffre de sous-alimentation.

Pourquoi tant de gaspillage et à qui la faute?

- Dans les pays pauvres l'absence de chaîne du froid conduit à des pertes, alors même que la population a faim.
- Dans les pays riches, une civilisation du trop qui conduit à la « surbouffe ». Alors que la recherche de la nourriture a été la préoccupation quotidienne de nos ancêtres depuis 2,5 millions d'années, en

quelques décennies, l'offre alimentaire proposée par la grande distribution et les professionnels de l'agroalimentaire, ainsi que l'évolution de notre société, en générale, ont complètement bouleversé nos habitudes de consommation.

Le gaspillage est omniprésent du début à la fin du cycle du produit :

- L'agro-alimentaire réfute sa part de responsabilité en prétextant devoir répondre aux exigences de ses clients : la grande distribution
- La grande distribution fait la même chose en prétextant devoir répondre aux exigences de ses clients: le consommateur final.
- Le consommateur final prétexte qu'il n'a guère le choix, qu'il est soumis à la pression de la distribution et au manque d'information. Qui lui avoue que certains produits font trois fois le tour de la planète avant d'être vendus? Pour sa sécurité on l'abreuve de DLUO, de DLC, (voir l'encart 3) on le saoule de normes, de termes incompréhensibles, de risques à faire peur...
- Le Parlement européen n'est pas exempt de responsabilité, car avec ses nombreuses normes il a aussi contribué au gâchis.

Y aurait-il de « bonnes raisons » au gâchis?

Les origines de la santé alimentaire se trouvent sur... la lune!

Les dates limites de consommation aujourd'hui symbole du gaspillage, furent d'abord une avancée sanitaire majeure. Et les normes de production tant décriées furent créées à des fins qualitatives.

Garantir notre sécurité alimentaire trouve son origine sur la lune (notamment)!

En effet, dans sa conquête de l'espace, la Nasa voulait un programme de type « zéro défaut » et elle ne pouvait risquer un échec qui aurait eu comme origine un problème alimentaire.

Dans les années 50, un Américain avait développé un système de contrôle qualité nommé HACCP (Hasard Analysis Critical Control Point) l'armée Américaine et la Nasa développèrent ce concept pour garantir la sécurité sanitaire des aliments que les astronautes devaient consommer dans l'espace.

En France, en 1946, fut créé l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) afin d'assurer « l'amélioration et le développement des productions végétales et animales, la conservation et la transformation des produits agricoles ». La dimension sécurité de l'alimentation était déjà une de ses préoccupations qui a été renforcée progressivement avec le poids plus important donné à l'agro-alimentaire et les recherches en nutrition humaine.

Il serait injuste d'oublier, ici, l'indispensable auxiliaire de nos cuisines, le « frigidaire » qui a largement contribué à faire évoluer notre santé alimentaire.





kilos à... la poubelle!

et impressionnant!

Et si le gaspillage avait ses « bonnes raisons »!

À force de grossir, nos poubelles pourraient devenir un enjeu économique. Les incitations de l'Etat, (défiscalisation des dons, obligation de valoriser les déchets, etc.) poussent les différents acteurs de la chaîne à donner une deuxième vie à leurs produits périmés ou abîmés, de l'épicerie solidaire à la transformation des déchets en énergie.

lci un producteur de fruit s'en désole : les meilleurs fruits, les plus goûteux seront jetés car ils ne répondent pas aux critères de production édictés par l'Europe et la grande distribution. Là un patron de supermarché en convient, les yaourts qui sont retirés des rayons sont encore comestibles.

Avenir

Le Parlement européen a adopté une résolution demandant des mesures urgentes pour réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025.

L'année 2014 sera l'année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire... pour enfin... revenir les pieds sur Terre!

Pour nous consommateurs, quelles sont les pistes pour agir?

- Un fruit, un légume un peu talé, marqué ou tâché n'est pas impropre à la consommation, il suffit de le trier...
- Etre un consommateur attentif et vigilant aux sirènes « promotionnelles » qui font acheter plus...
- Manger moins pour manger mieux
- Essayer de privilégier les filières courtes, c'est-à-dire les produits locaux.
- L'éducation à la nourriture est lâchée par bon nombre de parents et les enfants ne savent pas d'où vient la nourriture, ils ne connaissent plus la périodicité ni des fruits et encore moins des légumes.
- L'éducation au goût et à la cuisine est un facteur important, et beaucoup de familles ne savent plus cuisiner, ou se servir des restes de les « accommoder », considérer comme un « art » il n'y a pas si longtemps

Bref, Acheter malin, bien conserver et cuisiner astucieusement c'est éviter le gaspillage d'aliments et d'argent

DLC ou DLUO? Quelle est la bonne date?

• La date limite de consommation (DLC) ou la mention « À consommer jusqu'au... ».

Elle s'applique à des produits périssables, à conserver au frais, qui après une courte période, sont susceptibles de présenter **un danger pour la santé humaine**, comme la viande vendue en barquette par exemple.

• La date limite d'utilisation optimale (DLUO) ou la mention « A consommer de préférence avant... »

Elle concerne certains produits stérilisés ou présentant une faible teneur en eau. C'est le cas par exemple des gâteaux secs, ou encore des boîtes de conserve. Une fois la date passée, **la denrée ne présente pas de danger** mais peut en revanche avoir perdu tout ou partie de ses qualités : goût, texture

 Le dépassement de la DLUO ne rend pas l'aliment dangereux : l'aliment peut donc encore être

- commercialisé et consommé. (par exemple, le riz possède une DLUO alors qu'il s'agit d'un produit quasiment immortel. NDR)
- Il n'est pas nécessaire de jeter les produits concernés quand la DLUO est dépassée, sauf en cas d'altération du produit.
- Les produits non secs (purées, jus, sauces, compotes, etc.) comportent également une DLUO: cela signifie que ces produits peuvent être conservés très longtemps mais une fois ouverts, ils doivent être conservés au frais et consommés très rapidement.

La DLC et la DLUO sont avant tout des mesures de prévention des risques d'infections d'origine alimentaire.

Source: alimentation.gouv.fr/datedeperemption

Régine DUCHENE-GRUNACKER, Conseillère Municipale

Informations utiles



LA RÉGION RHÔNE-ALPES LANCE UNE ENQUÊTE DÉPLACEMENTS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Démarrée depuis octobre 2012, la première étape de l'enquête régionale sur les déplacements tous modes de transport, s'est achevée avec succès au mois d'avril 2013. La deuxième vague se déroulera du 4 novembre au 30 avril 2014.

Chaque jour, nous nous déplaçons pour de multiples raisons (travail, loisirs, école, achats...), en voiture, en transports en commun, à pieds, à vélo... Il est essentiel de connaître les pratiques de déplacements des Rhônalpins pour adapter au mieux les services de transports régionaux sur le territoire, et favoriser les pratiques d'éco-mobilités. C'est pourquoi la Région Rhône-Alpes lance une « enquête déplacements », sur l'ensemble du territoire, qui va s'échelonner sur trois ans. Ce sont en effet près de 37000 personnes qui vont être interrogées sur leurs déplacements quotidiens.

La première année d'enquête est maintenant terminée et la deuxième vague va démarrer début novembre. Elle concernera également 12300 personnes.

L'objectif est de mieux connaître vos pratiques et vos besoins afin d'organiser les déplacements de demain.

L'aire d'enquête représente 2880 communes et 5,2 millions d'habitants, dont les scolaires âgés de 11 ans et plus. Elle concerne la totalité des 8 départements Rhône-Alpes : le Rhône, l'Ain, l'Isère, la Loire, la Savoie, la Haute Savoie, la Drôme et l'Ardèche. L'étude sera réalisée auprès d'un échantillon représentatif des habitants de la région.

COMMENT?

- Les ménages tirés au sort seront préalablement informés par
- Les enquêtes seront réalisées par téléphone.
- Les enquêteurs poseront des questions générales (âge, type de logement, composition du ménage...), puis des questions sur les déplacements.

Les réponses individuelles, dont la confidentialité est garantie, seront détruites en fin d'enquête. Seules les données anonymisées seront exploitées dans un but statistique.

Conseil Régional Rhône-Alpes

1, Esplanade François Mitterrand CS 20033 - 69269 Lyon cedex 02 T. 04 26 73 40 00 - F. 04 26 73 42 18 www.rhonealpes.fr



www.admr.org

Les services de ADMR interviennent sur les communes St-Jeoire, Onnion, Mégevette, Marcellaz, la Tour, Ville-en-Sallaz, Viuz-en-Sallaz, Peillonnex, Faucigny, Fillinges, St-Jean de Tholome et offrent aux personnes

L'ADMR est un acteur majeur de santé. Elle développe des services de la naissance à la fin de vie.

la sécurité qu'elles attendent.

Le cœur de son activité est l'aide à la vie quotidienne auprès des personnes âgées, des personnes handicapées et des familles.

L'ADMR vous épaule :

- Dans votre vie quotidienne (ménage, entretien du linge, préparation des repas)
- Dans les actes essentiels de la vie (lever, coucher, hygiène corporelle...)

Dans votre vie sociale (courses, RDV, sorties...)

Pour les familles : des services qui facilitent le quotidien à la maison

- Si vous devez faire face à une maladie, une hospitalisation, un accident, une grossesse, une naissance, la maladie d'un enfant.
- Si vous traversez une période de difficultés familiales entraînant une surcharge de travail.

Notre association est agréée « Services à la personne » et permet des prises en charge financières des caisses de retraite, de la CAF, du Conseil Général (APA, PCH).

> Vous trouverez une équipe de bénévoles à votre écoute et disponibles pour vous accompagner dans la mise en place de votre projet de vie tant sur le plan administratif que matériel.

> > 50 % des sommes versées sont déductibles des impôts.

Le chèque emploi service universel préfinancé peut permettre de régler les interventions.

Si vous souhaitez des renseignements, voici nos coordonnées:

Tél. du bureau : 04 50 35 99 17 (en cas d'absence, vous pouvez laisser un message)

Mail: admrstjeoire@orange.fr

ADMR - 102 place Germain Sommeiller - 74490 Saint-Jeoire













fiches horaires et arrêts consultables sur

www.proximiti.fr

par téléphone : auprès des mairies du territoir

OU Nº Azur 0811 280 257

Ticket unique: 2 euros par trajet!

- L'achat des titres de transport s'effectue directement auprès du chauffeur au moment de la montée.
- Gratuité pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés et les personnes en insertion sur certaines conditions : se renseigner
- Les scolaires ne peuvent être pris en charge : merci de contacter le SM4CC pour leur offre de services à destination et au retour des établissements.
- → Trois lignes disponibles et déclenchables à heures fi xes en direction du Centre Hospitalier Alpes Léman, depuis Bonneville, La Roche-sur-Foron, Reignier et Saint-Jeoire et sens retour.
- → Un service de transport à la demande vers les services publics, les pôles de santé et les commerces des villes-centres et des chefslieux.

Ligne A - BONNEVILLE / le CHAL

(Centre Hospitalier Alpes Léman) et inversement :

- Déclenchement possible, toutes les heures, avec départ de la gare en correspondance avec les trains TER en provenance de la ligne de l'Arve
- En correspondance au CHAL avec la ligne LIHSA T74 (ligne express Genève) et ligne 5 du réseau Annemassien de transports
- Peut desservir, en montée ou descente, sur réservation les arrêts suivants du trajet global de la ligne :

Commune	Arrêt
Bonneville	Gare SNCF
Bonneville	Mairie - Rue Pertuiset
Bonneville	EHPAD - Maison de retraite
Bonneville	Quartier des lles
Contamine-sur-Arve	La Perrine
Contamine-sur-Arve	Chef-Lieu
Contamine-sur-Arve	Pouilly Grangeat
Contamine-sur-Arve	Perzières (à compter de 2014)
Nangy	Findrol / ZI des Ranaudes (I.R.M.)
Contamine-sur-Arve	Findrol P+R
Contamine-sur-Arve	CHAL (Centre Hospitalier Alpes Léman)

Ligne B - LA ROCHE-SUR-FORON / le CHAL

(Centre Hospitalier Alpes Léman) et inversement :

- Déclenchement possible, toutes les heures, avec départ de la gare en correspondance avec les trains TER en provenance de la ligne de l'Arve
- En correspondance au CHAL avec la ligne LIHSA T74 (ligne express Genève) et ligne 5 du réseau Annemassien de transports
- Peut desservir, en montée ou descente, sur réservation les arrêts suivants du trajet global de la ligne :

La Roche	Gare
La Roche F	Place de la Grenette
Amancy	Vallières (Carrefour Market)
Amancy	Chef-lieu
Cornier (Chef-lieu Chef-lieu
Arenthon (Chef-lieu
Scientrier	Mairie / Chez Bigaille
Nangy F	Findrol / ZI des Ranaudes (I.R.M.)
Contamine-sur-Arve F	Findrol P+R
Contamine-sur-Arve (CHAL (Centre Hospitalier Alpes Léman)

Ligne C - SAINT-JEOIRE / REIGNIER, via le CHAL

(Centre Hospitalier Alpes Léman) et inversement :

- Déclenchement possible toutes les demi-heures, avec départ de la gare en correspondance avec les trains TER en provenance de la ligne de l'Arve
- En correspondance au CHAL avec la ligne LIHSA T74 (ligne express Genève) et ligne 5 du réseau Annemassien de transports
- Peut desservir, en montée ou descente, sur réservation les arrêts suivants du trajet global de ligne :

Commune	Arrêt
Saint-Jeoire	Centre / Gare
La Tour	Chef-Lieu
La Tour	Hôpital
Peillonex	Cenoche / rond-point
Viuz-en-Sallaz	Office de Tourisme
Fillinges	Pont de Fillinges
Fillinges	Chef-lieu Chef-lieu
Nangy	Findrol / ZI des Ranaudes (I.R.M.)
Contamine-sur-Arve	Findrol P+R
Contamine-sur-Arve	CHAL (Centre Hospitalier Alpes Léman)
Scientrier	Mairie / Bidaille
Reignier	L'Eculaz
Reignier	Mairie / Hôpital
Reignier	Gare SNCF
Reignier	Zone des Contamines

Le transport à la demande, comment ça marche ?

gu'un horaire de passage (et confi rmation du lieu de montée).



Le déneigement, comment ça se passe?

Le déneigement, vaste sujet. Comment est-il organisé?

Toutes les nuits, du 15 novembre au 15 avril, parfois un peu avant ou après cette période selon la météo, un employé des services techniques se lève à 3h et va faire un tour des points critiques de la commune.

S'il considère qu'il y a besoin de déneiger et ou de saler, il appelle les agents chargés du déneigement afin qu'ils puissent commencer leurs tournées à 4h pour les véhicules et à 5h pour les trottoirs déneigés à la main.

Les agents « patrouilleurs » sont au nombre de 4, ils se relaient 1 semaine par mois. Les chauffeurs sont 2 par véhicules, leur tour de rôle est d'1 semaine sur 2. Les agents qui déneigent les trottoirs sortent si besoin ou en fonction de leurs disponibilités quand le travail n'est pas trop important.

Le service de déneigement utilise tous les engins de la commune. Pour les routes dites « de circulation », celles qui ne sont pas en impasse, la commune est découpée en 3 secteurs :

- Le « haut rive gauche » part du bourg jusqu'aux « Châbles » en passant par « Les Pierres », « les Théziers », « Les Pellets », « La Pêche », « Vers Chaz », « La Daga » mais aussi par « Chez Pallud », « Les Pagnouds », « Brénaz », « Chez Bajolaz » et « La Léchère ».
- Le « haut rive droite » part du bourg et « Boisinges » jusqu'à « Bard » en passant par « Le Limonet », « Le Coudray », « Sevraz « », « La Chavanne », « Lorzier », « Les Crêts », « Les eaux », « Le Vorpet », « Boex », « Chez Baret », « Bard » mais aussi par « Grange Baud », « Les Verdets », « Chauffemérande », « La Sardagne » et les hauts de « Boisinges ».
- Le « bas » comprenant la zone artisanale, la Thiollyre, les routes communales du Bourg et des lotissements publics du secteur ainsi que ceux de Boisinges et alentours.

Pour l'ensemble de la commune, un camion équipé d'une saleuse-gravillonneuse passe sur les axes quand le déneigement est fini et en période de gel. Par temps de neige, il aide au déblaiement et soulage un peu l'ensemble des 3 tournées.

Pour certaines petites routes et les équipements publics, la commune possède aussi 2 petits tracteurs qui assurent le déneigement, et notamment les trottoirs qui, normalement sont à la charge des riverains.

Quand tout se passe bien, les habitants de Viuz-en-Sallaz peuvent partir tranquille à partir de 6h30 ou au plus tard à 7h30. Les routes « de circulation » sont ouvertes, il ne reste plus que les impasses à faire. Mais tout ne se passe pas toujours bien... S'il commence à neiger après 4 heures ou s'il continue de neiger en fin de nuit, on a beau déneiger, les routes restent blanches et enneigées. S'il neige 10 cm à l'heure, il peut tomber + de 30 cm entre 2 passages de chasse-neige.

Il faut entre 2 et 3h aux engins pour ouvrir les axes et entre 3 et 5h pour déneiger l'ensemble d'une tournée. Ces horaires ne sont valables que si la circulation est possible et si tous les habitants de la commune font preuve d'un peu de civisme (garer leurs voitures chez eux, tailler leurs haies et leurs arbres, être équipés comme il se doit pour circuler l'hiver en Haute-Savoie...). Chaque fois qu'un engin est arrêté quelle qu'en soit la raison, c'est l'ensemble des habitants qui en pâtissent.



Nous avons souvent des questions sur la qualité du déneigement et pourquoi les autoroutes et les départementales sont au noir et pas nous? Les raisons principales sont le nombre d'usagers et la quantité de sel. En effet pour que le sel puisse agir correctement, il a besoin de l'action des roues des véhicules passants, s'il n'y a pas ou peu de passage sur une route, elle reste blanche malgré le salage. Il ne sert à rien de mettre plus de sel...

Mickaël CHAILLOU, Directeur des Services Techniques

* Infos pratiques

MAIRIE

1040, avenue de Savoie – B.P. 17 74250 Viuz-en-Sallaz Tél. 0450368039 – Fax 0450369575

Horaires des services administratifs:

• de l'accueil:

Lundi au vendredi: 8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00

Samedi : Permanence état civil 9 h 00 - 12 h 00

• Service Urbanisme CC4R:

Contact Claire BAIS 0450316804 Contact Lucille PETRY 0450316805

8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Permanence de l'Adjoint Urbanisme: sur rendez-vous UNIQUEMENT

DÉCHETTERIE

L'accès aux déchetteries intercommunales, situées à Fillinges et à Saint-Jeoire, se fait sur présentation de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Déchetterie de Fillinges

1665 route du Chef-lieu 74250 Fillinges Tél. 0450311330

Déchetterie de Saint-Jeoire

447 route des Moulins 74250 Saint-Jeoire

Horaires d'été

d'AVRIL à OCTOBRE inclus:

Lundi au jeudi: 13 h 30 - 19 h 00 Vendredi et samedi:

9h00 - 12h00 et 13h30 - 19h00

Horaires d'hiver de NOVEMBRE à MARS inclus:

Lundi au mercredi: 13 h 30 - 17 h 00

Vendredi:

13h30 - 17h00

9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Déchets admis:

- papier, carton

- déchets verts: tonte de pelouse, végétaux...
- huile végétale, (friture...) ferraille et métaux divers...
- huile de moteur, solvants, peinture, désherbants...

- batteries, accumulateurs, piles...
 pneus (limités à 4 par semaine par foyer)
 gravats (limités à 1 m³ par semaine par foyer)
- déchets encombrants

Bibliothèque Municipale « Cultur'évasion »

34, rue des Écoles 74250 Viuz-en-Sallaz Tél. 0450369573

Lundi : 10 h 00 - 12 h 00 Mercredi : 17 h 00 - 19 h 00 Vendredi : 17 h 00 - 19 h 00





	\

* Changement d'adresse

Clinique Vétérinaire - 452, route du Thy - Tél. 04 50 36 80 62

Nouveaux commerçants

Atelier des Anges • Bijouterie - Réparations - Pascal BISMUTH - 2, rue des Anges - Tél. 09 81 11 09 26 Mob. 06 58 09 54 75 - E-mail : contact@atelier-des-anges.fr

Arômes et Sens • Détente & Beauté - Magali MAUDELONDE - 1147, Avenue de Savoie - Tél. 06 73 09 19 25 E-mail : aromesetsens@gmail.com

Steff by Steff • Coiffeur - Créateur - 1147, avenue des Anges - Tél. 04 50 43 50 95

Entrez en matières • 3600, route du Fer à Cheval - Tél. 04 50 43 01 58

E-mail: entrezenmatieres@orange.fr-www.entrezenmatieres.fr

Agenda

JanvierSamedi 4La CécilienneLotoVendredi 10Vœux du MaireSamedi 11Association Petite Enfance des 4 RivièresRéunion	Salle F. Cheneval-Pallud Salle F. Cheneval-Pallud Salle Communale 4 rivières
Dimanche 12 UDC-AFN Concours de Belote Samedi 25 Sou des Ecole Soirée Samedi 25 Amis du Petit Train Assemblée Générale	Salle F. Cheneval-Pallud Salle F. Cheneval-Pallud Salle Communale 4 rivières
Vendredi 31 Février Dimanche 2 St Blaise Don du Sang Repas des Aînés	Salle F. Cheneval-Pallud Salle F. Cheneval-Pallud
Vendredi 7 MJC Intercommunale Conférence « La route de l'ambre bleue » Vendredi 14 Ecole de Musique Intercommunale Samedi 15 MJC Intercommunale Soirée humour	Salle Communale 4 rivières Salle F. Cheneval-Pallud Salle F. Cheneval-Pallud
Sam. 22 & Dim. 23 ANAO Vendredi 28 FNACA Festival Repas	Salle F. Cheneval-Pallud Salle F. Cheneval-Pallud
MarsSamedi 1Sou de EcolesLoto Enfants - Loto AdultesJeudi 13Association Petite Enfance des 4 RivièresAssemblée GénéraleVendredi 14MJC IntercommunaleConcert chansons françaisesSamedi 15Judo Club ViuzRepasVendredi 21Crédit Mutuel de La Vallée VerteAssembléeVendredi 21Don du Sang	Salle F. Cheneval-Pallud Salle F. Cheneval-Pallud Salle F. Cheneval-Pallud Salle F. Cheneval-Pallud Salle F. Cheneval-Pallud Salle F. Cheneval-Pallud 1er étage
Samedi 22 Association Petite Enfance des 4 Rivières Mardi 25 CCAS Réunion colonies été 2014 Jeudi 27 Association Petite Enfance des 4 Rivières Samedi 29 ES Rallye Team Repas	Salle F. Cheneval-Pallud Salle Communale 4 rivières Salle Communale 4 rivières Salle F. Cheneval-Pallud
Avril Vendredi 4 Vendredi 4 Vendredi 5 Samedi 5 Samedi 12 Dimanche 13 Samedi 26 AVEL Don du Sang Conférence « Madagascar un sanctuaire nate Repas dansant Repas dansant Concours de Belote Foire de Printemps Repas de chasse	Salle F. Cheneval-Pallud urel » Salle Communale 4 rivières Salle F. Cheneval-Pallud Salle F. Cheneval-Pallud Salle F. Cheneval-Pallud Centre Viuz Salle F. Cheneval-Pallud
MaiSam. 17 & Dim. 18Amis du petit TrainExposition modélismeSamedi 24La CécilienneSoiréeSamedi 31AS Viuz50 Ans de l'AS Football Club Viuz	Salle F. Cheneval-Pallud
JuinSamedi 14Sou des EcolesSpectacle des enfants et kermesseVendredi 20Don du SangSamedi 21APELSpectacle des enfants et fêtesSamedi 21Pétanque de la Chasse - Stabilisé	Salle F. Cheneval-Pallud Salle F. Cheneval-Pallud 1er étage Salle F. Cheneval-Pallud Salle F Cheneval-Pallud
Samedi 28 AS football Club Pétanque - Stabilisé	Salle F. Cheneval-Pallud



